

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 avril 2002
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 166 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-septième année

**Lettre datée du 2 avril 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à appeler votre attention sur les dangereux incidents les plus récents qui se sont produits le long de la frontière septentrionale d'Israël.

Cet après-midi, des terroristes du Hezbollah ont lancé à partir du Sud-Liban des tirs de mortier, antichars et antiaériens, contre trois positions des Forces de défense israéliennes (FDI) dans la région du mont Dov. Il n'y a pas eu de victime. Il s'agit de la quatrième attaque lancée contre Israël à partir du Liban en quatre jours.

Hier soir, des terroristes du Hezbollah ont lancé au moins une roquette Katioucha de 107 mm contre un objectif civil dans la région de la Galilée, dans le nord d'Israël. La roquette a atterri juste au nord de la ville israélienne de Kiryat Shmona, ville qui a souvent été une cible recherchée de roquettes du Hezbollah. Les habitants ont déclaré avoir entendu deux puissantes explosions qui ont semé la terreur dans toute la zone. Aucune victime n'a été signalée.

Cette attaque fait suite à une tentative d'infiltration dans la Galilée occidentale effectuée à partir du Liban tard dans la soirée du dimanche 31 mars 2002. À la faveur de l'obscurité, quatre terroristes se sont approchés de la clôture de sécurité du côté libanais de la frontière et ont ouvert le feu au moyen de roquettes et d'armes automatiques contre des soldats israéliens près du Moshav Zar'it. Cette attaque a eu lieu non loin de l'endroit où, le 12 mars, des terroristes avaient franchi la frontière libanaise et tué six civils israéliens, au cours d'un incident dont j'ai fait état dans ma lettre datée du 21 mars 2002 (A/56/884-S/2002/301).

Le samedi 30 mars 2002, sans avoir été provoqués, des terroristes du Hezbollah ont attaqué des positions israéliennes dans la région du mont Dov. L'après-midi, des dizaines d'obus et de missiles antichars ont été lancés à partir du Liban sur six avant-postes des FDI situés du côté israélien de la Ligne bleue. Bien qu'aucune victime n'ait été signalée, des centaines de visiteurs ont dû être évacués de la zone lorsque les FDI ont réagi à l'agression du Hezbollah. Dans une déclaration diffusée par la chaîne de télévision Al-Manar du Hezbollah,



l'organisation a annoncé que cette attaque faisait partie de son appui aux Palestiniens.

Dans la déclaration qu'il a faite hier au Conseil de sécurité, le Secrétaire général a fait les observations ci-après au sujet des attaques récentes lancées à partir du territoire libanais :

« Il s'est également produit des faits nouveaux préoccupants le long de la Ligne bleue. Par deux fois, des attaques ont été lancées du côté libanais de la Ligne bleue. Il y a eu d'abord une grave violation de la Ligne bleue par le Hezbollah, qui a lancé des tirs de mortier et de roquettes sur la zone agricole de Sha'ba.

Hier soir, à une heure avancée, des tirs ont été dirigés à partir du côté libanais de la Ligne bleue contre une position des FDI en Israël, ce qui constituait une nouvelle violation. Dans les deux cas, Israël a réagi. Je tiens à souligner que le Conseil de sécurité, agissant à l'unanimité, a confirmé le retrait total d'Israël de tout le territoire occupé dans le Sud-Liban. Aucune partie ne devrait violer la Ligne bleue. »

Ces incidents s'inscrivent dans le cadre de plusieurs déclarations alarmantes du Secrétaire général du Hezbollah, le cheikh Hassan Nasrallah, qui a récemment haussé le ton dans son appui au terrorisme palestinien et à l'agression armée contre l'État d'Israël. Le cheikh Nasrallah a admis avoir cherché à faire passer des armes en contrebande par le Royaume hachémite de Jordanie pour les livrer à des terroristes dans les territoires palestiniens et a juré qu'il poursuivrait l'escalade des agressions contre Israël. De surcroît, nous avons été informés ces deux derniers jours d'un vaste déploiement par le Hezbollah d'armes et de combattants tout près de la Ligne bleue, ce qui indique clairement que de nouvelles attaques se préparent contre Israël.

Ces faits nouveaux inquiétants s'inscrivent dans la foulée de plusieurs autres attaques récentes perpétrées par le Hezbollah que j'ai mentionnées dans ma lettre datée du 21 mars 2002 (A/56/884-S/2002/301). J'ai décrit dans le détail des attaques antérieures du Hezbollah dans mes lettres datées des 24 janvier 2002 (A/56/793-S/2002/115) et 17 janvier 2002 (A/56/778-S/2002/79) et une série d'autres attaques ont été décrites en détail dans mes lettres datées des 24 octobre 2001 (A/56/507-S/2001/1012), 5 octobre 2001 (A/56/443-S/2001/942), 6 juillet 2001 (A/56/161-S/2001/673), 16 avril 2001 (S/2001/367), 16 février 2001 (A/55/792-S/2001/142), 6 février 2001 (A/55/767-S/2001/111), 26 novembre 2000 (S/2000/1121), 23 octobre 2000 (S/2000/1011), 19 octobre 2000 (S/2000/1002) et 7 octobre 2000 (S/2000/969).

Au lieu d'honorer les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions 425 (1978), 426 (1978), 1310 (2000), 1337 (2001), 1365 (2001) et 1391 (2002) du Conseil de sécurité, le Gouvernement libanais a de fait cédé le contrôle du Sud-Liban au Hezbollah et autorisé l'organisation à planifier et lancer à volonté des attentats terroristes contre des objectifs civils et militaires israéliens. Le Gouvernement libanais transgresse également la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité ainsi que les principes du droit international, qui engagent clairement tous les États à s'abstenir de fournir un appui quelconque, qu'il soit actif ou passif, à toute personne ou entité impliquée dans des actes de terrorisme.

Il convient de souligner que si le Hezbollah peut poursuivre ses opérations illégales contre Israël, c'est non seulement grâce à l'appui et à la complicité du

Liban, mais aussi grâce à l'aide financière, politique et logistique que lui fournissent les Gouvernements de la Syrie et de l'Iran, pays qui, l'un et l'autre, appuient notoirement et depuis longtemps les activités terroristes.

Dans cette situation de tension qui règne dans la région, ces faits nouveaux doivent préoccuper vivement la communauté internationale. Le Hezbollah agit manifestement dans l'intention de faire fond sur les hostilités lancées par les terroristes palestiniens afin de déclencher un affrontement beaucoup plus vaste dans la région. Il est absolument indispensable qu'une pression internationale soit immédiatement exercée de manière concertée sur les Gouvernements libanais, syrien et iranien afin de les engager à contenir le Hezbollah et à empêcher que la stabilité de la région se dégrade davantage. Il faut bien faire comprendre à ces gouvernements qu'on ne laissera pas des organisations terroristes telles que le Hezbollah se moquer de la volonté du Conseil de sécurité et des principes du droit international et continuer de mettre en danger des vies civiles dans toute la région. En outre, ces gouvernements doivent porter toute la responsabilité des agissements du Hezbollah et des profondes répercussions qu'ils risquent d'avoir pour la paix et la sécurité dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 166 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Yehuda **Lancry**
